

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7  
Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590  
cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

3 avril 2020

**PAR COURRIEL**

L'honorable Carla Qualtrough  
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de  
l'Inclusion des personnes handicapées  
Chambre des communes

— et —

L'honorable Bill Morneau  
Ministre des Finances  
Chambre des communes

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Le Syndicat canadien de la fonction publique est le plus grand syndicat du Canada; il représente 700 000 travailleurs à travers le pays. À ce titre, nous reconnaissons l'importance des mesures qu'a adoptées votre gouvernement pour soutenir les travailleurs pendant la présente pandémie. Ces mesures, combinées à celles que nous prenons tous pour limiter la propagation de la maladie, en feront beaucoup pour aider les Canadiens affectés par la COVID-19.

Maintenant que l'on connaît plus de détails sur la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), le SCFP a certaines préoccupations à ajouter à celles déjà exprimées dans notre lettre du 27 mars 2020 à la ministre Qualtrough.

Nous souhaitons avant tout que ces prestations soient accessibles à tous les travailleurs dont le statut professionnel et les revenus ont été affectés par la COVID-19, et qu'elles soient équitables pour tous. Nous savons qu'il existe d'innombrables situations où un travailleur a vu son revenu diminuer considérablement sans pour autant se qualifier aux prestations de la PCU ou de la SSUC.

.../2

**MARK HANCOCK**

National President/Président national

**CHARLES FLEURY**

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

**DENIS BOLDUC, PAUL FAORO, FRED HAHN, JUDY HENLEY, SHERRY HILLIER**

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Par exemple, les étudiants et les travailleurs saisonniers qui étaient au chômage avant le 15 mars et qui seraient normalement à la recherche d'un emploi au printemps et en été ont vu leurs perspectives d'emploi disparaître en raison de la COVID-19. Ils ne sont actuellement couverts par aucun de ces programmes. Des centaines de milliers de travailleurs du secteur public ont vu leurs horaires considérablement réduits sans être éliminés. Beaucoup trop de Canadiens occupent plusieurs emplois pour joindre les deux bouts et ont perdu l'un de leurs emplois, tout en continuant de travailler à un autre. Les travailleurs autonomes sous contrat dans « l'économie par petits boulots » ne seront pas admissibles à la SSUC à moins d'être incorporés. Et ils ne seront admissibles à la PCU que s'ils ont perdu 100 pour cent de leurs revenus.

Le SCFP est particulièrement préoccupé par les travailleurs employés par les municipalités, les conseils et commissions scolaires et les établissements postsecondaires. Leurs employeurs perdront des revenus, mais ils ne pourront pas bénéficier de la subvention salariale. Certains de ces travailleurs seront admissibles à la Prestation canadienne d'urgence, mais les prestations complémentaires négociées avec leur employeur qui s'appliquent aux prestations d'assurance-emploi ne leur sont pas accessibles en vertu des conditions actuelles de la PCU. Le fait de permettre aux employeurs de compléter la PCU garantirait à ces travailleurs l'accès à leurs avantages sociaux, y compris leur régime de retraite et leur assurance-médicaments. La perte de ces avantages sociaux aura des effets désastreux sur leur santé, leur bien-être et la sécurité de leur retraite.

Les écarts entre les prestations offertes par la PCU et la SSUC signifient que ces travailleurs du secteur public seront considérablement désavantagés par rapport à leurs homologues du secteur privé et à ce à quoi ils auraient accès en vertu de l'assurance-emploi.

Le SCFP réclame les changements suivants à la structure actuelle de la PCU pour garantir à beaucoup plus de travailleurs l'accès au soutien gouvernemental dont ils ont besoin en cette période critique :

- Permettre aux travailleurs d'attester une perte de revenu substantielle plutôt qu'un revenu nul. Les revenus qui en résulteraient pourraient être égalisés par une imposition progressive l'année prochaine.
- Permettre aux travailleurs de recevoir les prestations complémentaires négociées avec leur employeur en plus de la PCU, ce qui respecterait le processus de négociation collective et garantirait le maintien d'une relation d'emploi et l'accès aux avantages sociaux pour les travailleurs du secteur public.

- Modifier la définition de « cessation d'emploi en raison de la COVID-19 » pour inclure les travailleurs qui ont perdu des opportunités d'emploi saisonnier.

Votre gouvernement a appelé les entreprises à faire ce qu'il faut pour maintenir les salariés sur la liste de paie dans la mesure du possible. Nous vous demandons d'étendre cet appel à tous les niveaux de gouvernement et aux institutions publiques. Et nous demandons à votre gouvernement de les aider à le faire, tout comme vous soutenez les employeurs du secteur privé.

Comme solution de rechange, afin d'assurer un soutien équitable à tous les travailleurs, nous demandons que l'admissibilité à la SSUC soit élargie pour inclure les employeurs des « organismes publics ».

Merci de prendre en considération ce qui précède. Comme toujours, nous sommes disponibles pour fournir des compléments d'information et répondre à toutes vos questions et préoccupations. Nous nous réjouissons de chaque occasion de collaborer avec vous pour assurer aux travailleurs, partout au Canada, le soutien dont ils ont besoin et qu'ils méritent, dès que possible.

Cordialement,



MARK HANCOCK  
Président national

:jv/ceu

C.c. : D. Albas, porte-parole conservateur en matière d'Emploi, de Développement de la main-d'œuvre et d'Inclusion des personnes handicapées;  
D. Blakie, porte-parole du NPD en matière d'Emploi, de Développement de la main-d'œuvre et d'Inclusion des personnes handicapées;  
L. Chabot, porte-parole du Bloc québécois en matière d'Emploi, de Développement de la main-d'œuvre et d'Inclusion des personnes handicapées;  
P. Poilievre, porte-parole conservateur en matière de Finances;  
P. Julian, porte-parole du NPD en matière de Finances;  
G. St-Marie, porte-parole du Bloc Québécois en matière de Finances;  
E. May, chef du Parti vert du Canada